



Championnat de Ligue Interclubs

Feuille de route

Annexe 3
 adoption : CA 13/06/2022
 entrée en vigueur : 13/06/2022
 validité : saison 2022-2023
 secteur : Vie Sportive
 remplace :
 nombre de pages : 2

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

QUI	QUOI	FAIT	
15 jours avant l'interclubs : à envoyer à la CRI et aux Juges-Arbitres			
Organisateur	Marque et type de volants utilisés		
	Les personnes qui s'occuperont de la table de marque (GEO)		
	Le matériel qui sera utilisé	Sonorisation	
		Matériel informatique	
		Le nombre de terrains utilisables et d'échauffement	
Références poteaux/filets			
<i>S'assure que la table de marque sera opérationnelle le jour des rencontres</i>			
CRI	La liste des logiciels, tutoriels ¹ nécessaires. <i>Il est possible de tester les interclubs soit sur BadNetPlus soit sur le site de test de BadNet.</i>		
Dans la semaine précédant les interclubs : à envoyer aux capitaines et aux Juge-Arbitre			
CRI	Les convocations		
	Adresses des gymnases		
	Horaires		
	Juges Arbitres nommés		
	Les informations complémentaires utiles		
Organisateur (GEO)	Impression des feuilles de déclaration de composition d'équipe		
A partir du jeudi précédent le jour de la rencontre			
CRI	<i>Actualise les CPPH des joueurs sur le site BadNet</i>		
Les capitaines	<i>Saisie et impression de la feuille de déclaration de présence Impression de la liste des joueurs et paires de son équipe</i>		
Le Juge-Arbitre	<i>Export de la liste des joueurs et arbitres de la ligue²</i>		
Le jour même			
Organisateur	Ouverture du gymnase 1h minimum avant le début des rencontres		
	Accueil du(des) Juge(s)-Arbitre(s)		
	Accueil des équipes		
	Gère la table de marque		
	Trousse de secours		
	Restauration		
<i>Marque et type des volants homologués en vente dans le gymnase</i>			
Juge-Arbitre	Contrôle les pièces d'identités des joueurs et arbitres		

¹ Tutoriels disponibles sur le site internet de la ligue et/ou BadNet

² Depuis la base fédérale POONA

QUI	QUOI	FAIT
Pour chaque rencontre		
Organisateur (GEO)	Impression si nécessaire des feuilles de déclaration de présence ³	
	Impression des feuilles de déclaration de composition d'équipe ⁴	
	Saisie des compositions d'équipes	
	Impression des feuilles de rencontre et des feuilles de maths après accord du Juge-Arbitre	
Juge-Arbitre	Validation de l'ordre des matchs de chaque rencontre	
Pendant les rencontres		
Organisateur (GEO)	Saisie des résultats au fur et à mesure du déroulement des matchs	
	Annonce des résultats des matchs et des rencontres (si présence d'une sonorisation)	
Juge-Arbitre	S'assurer du bon déroulement des rencontres	
	S'assurer que les matchs se déroulent dans l'ordre préconisé	
	S'assurer que tous les matchs sont arbitrés	
Après les rencontres		
Organisateur	Conserve les feuilles de présence jusqu'à la fin du championnat	
	Conserve les feuilles de matchs jusqu'à la fin du championnat	
	Conserve le fichier des résultats jusqu'à la fin du championnat	
Organisateur ou Juge-Arbitre	Transmets les scans des feuilles de présence, de rencontres et de matchs selon les modalités précisées par la CRI.	
Juge-Arbitre	Exporte ou s'assure que les résultats sont publiés sur le site BadNet dès la fin des rencontres de chacune des journées	
Au plus tard le mercredi après les rencontres		
Juge-Arbitre	Saisie du rapport sur POONA	
Juge-Arbitre	Envoi des feuilles de rencontres et d'arbitrage à la CRI	
Au plus tard 15 jours après les rencontres		
CRI	Contrôle les rencontres	
	Rédige les décisions en regard des résultats des rencontres et des rapports des JA.	
	Publie les pénalités sur le site de gestion des interclubs.	

³ A imprimer le jour J pour les équipes n'en ayant pas amené (le JA devra le consigner dans son rapport)

⁴ Peut être imprimé avant le jour J